

Eclairage du mardi #85

- **10 janvier** : Entrée en vigueur de la **5ème directive contre le blanchiment d'argent**, visant notamment à élargir le champ d'application de la réglementation à de nouvelles professions, renforcer la transparence des registres des bénéficiaires effectifs, adapter les contrôles aux évolutions technologiques (cryptomonnaies, ...)

Avril – Juin 2020

- **07 mai** : Adoption par la Commission européenne d'un **plan d'actions contre le blanchiment et le financement du terrorisme**, en vue d'harmoniser les réglementations et de renforcer les coopérations ;

Juillet – Septembre 2020

- **1er juillet** : Date au plus tard demandée par l'ACPR aux professionnels de l'assurance pour appliquer les **recommandations** de l'avis du CCSF du 19 novembre 2019 en matière de **démarchage téléphonique** : vente en deux temps, recueil du consentement, contrôle qualité ;
- **10 juillet** : Confirmation de la **généralisation du dispositif ROC** (Remboursement des Organismes Complémentaires) avec la publication des documents de références destinés aux éditeurs de logiciels, aux organismes complémentaires, et aux établissements de santé ;
- **15 juillet** : Adoption de la loi Naegelen, visant à **encadrer le démarchage téléphonique et à lutter contre les appels frauduleux** ;
- **16 juillet** : Publication par l'AMF (L'Autorité des Marchés financiers) d'un **Guide sur le gel des avoirs** ;
- **23 juillet** : Adoption des lois (organique et ordinaire) relatives à la dette sociale et à l'autonomie, en vue de **créer une cinquième branche de la Sécurité sociale consacrée à la dépendance** (promulgation de la loi le 7 août) ;
- **1er septembre** : Entrée en vigueur des nouvelles obligations pour les assureurs complémentaires santé en matière de **communication sur différents ratios et frais de gestion** ;

Octobre – Décembre 2020

- **1er octobre** : **Fermeture à la commercialisation des anciens produits d'épargne-retraite** (PERP, Madelin, Préfon, COREM, CRH, PERCO, article 83), sauf s'ils ont été mis en conformité avec les règles du Plan d'épargne retraite (PER) dans le cadre de la loi PACTE ;
- **08 octobre** : Communication par l'EIOPA visant à **préciser la notion de Gouvernance des produits** instaurée par la directive de 2016 sur la distribution dans l'assurance (DDA) ;
- **21 octobre** : **Retrait** dans le texte voté en Commission mixte paritaire **de la résiliation à tout moment d'un contrat d'assurance emprunteur** prévue dans la version de l'art. 42 bis du projet de loi « d'accélération et de simplification de l'action publique », votée en première lecture par l'Assemblée nationale le 09 septembre ;
- **21 octobre** : Adoption par le Sénat, après l'Assemblée nationale le 22 juin, de la proposition de loi Labaronne relative à la **déshérence des contrats de retraite supplémentaire, en vue de renforcer l'information des épargnants** ;
- **04 novembre** : Adoption par le conseil des ministres d'une ordonnance **renforçant le dispositif relatif au gel des avoirs** ;
- **1er décembre** : Entrée en vigueur de la **Résiliation Infra Annuelle pour les contrats d'assurance santé** ;
- **17 décembre** : Remise par l'EIOPA de ses propositions à la Commission Européenne sur la **révision de la directive Solvabilité 2**.

L'année 2021 s'annonce également riche en défis à relever : crise, transformation digitale, nouvelles réformes et évolutions règlements développement des risques climatiques et cyber ...

*Rendez-vous prochainement pour un nouvel éclairage...
et n'hésitez pas à nous contacter pour vos besoins d'accompagnement.*

